

POLICULTURES

Juin 2014

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 183

page 5 : l'UNESCO mobilise pour le patrimoine syrien, page 6 > La Briqueterie explore la métamorphose des lieux, page 7 > La chronique de Jacques Bertin : Taubira pas Debré, page 8 > Guise, la ville de l'utopie vécue, page 9 > La Sacd rompt ses accords avec la Sacem, page 10 > Beauvais célèbre les 350 ans de sa Manufacture, page 11 > Un mois culturel en bref, page 12 > Note de lecture : Jacques Rigaud, homme de conviction et d'action

UTOPIES

Il y a quelques années encore, on ne donnait pas cher de l'avenir de l'utopie. Elle avait trop fait rêver, et son passage dans la réalité, quand par malheur il s'était effectué, avait produit trop de catastrophes.

Or, voilà que l'utopie redevient à la mode. Les Kabakov l'ont mise au centre de leur installation au Grand Palais, où ils étaient cette année les invités de Monumenta. A Guise, l'aventure du familistère de Jean-Baptiste Godin sert de point de départ à une exploration d'autres utopies, dans des bâtiments rénovés et à la muséographie enrichie. Le mot et l'idée circulent. Etrange retour en grâce, sans doute, comme s'il n'y avait plus de recours que dans le rêve.

L'union de l'Europe, qui vient de prendre une décharge de plomb dans l'aile, était-elle une utopie? utopie comme l'était la prédiction de Victor Hugo, au siècle justement où l'utopie foisonnait parallèlement aux bouleversements sociaux et aux injustices? quand des projets ont du mal à se réaliser, on les juge facilement inaccessibles, alors qu'ils ont seulement souffert de mauvais moyens. Est-ce ce qui s'est passé avec l'Europe ?

Peut-être l'intégration était-elle une trop grande et trop déraisonnable ambition, une utopie. Peut-être ne s'est-on pas donné les moyens de l'atteindre.

Lire la suite page 12

LES VOSGES, REGARD SUR UN DÉPARTEMENT

La réforme territoriale annoncée remet en question les départements tels qu'ils sont organisés, avec un Conseil général élu disposant de compétences obligatoires et autorisé à intervenir dans d'autres domaines.

Sur la culture, les départements ne se sont pas contentés de leurs compétences obligatoires, archives et bibliothèques puis, récemment, schémas départementaux des enseignements artistiques. Ils sont largement intervenus sur le spectacle, en soutien à de nombreuses associations, et sur le patrimoine

dont ils sont parfois propriétaires.

C'est le cas des Vosges, département moyen sur lequel nous nous sommes penchés. Il dispose d'un patrimoine qu'il entretient non sans problèmes, et le poids croissant des dépenses sociales obligatoires a réduit ces dernières années le budget consacré à la culture. Très peu des intercommunalités du département ont pris la compétence culturelle.

Lire nos pages focus 2 à 4



L'amphithéâtre de Grand est l'un des sites dont le Conseil général des Vosges assume la responsabilité

LES VOSGES, REGARD SUR UN DÉPARTEMENT

Une politique culturelle à l'heure de la rigueur ... et des remises en cause de l'architecture administrative de la France



L'un des premiers actes du jeune Conseil général des Vosges fut, en 1818, d'acheter la maison natale de Jeanne d'Arc, qui était à vendre. Il ne l'acheta pas très cher, le vendeur étant patriote et content de faire affaire avec cet acheteur public français. Mais il fit beaucoup pour la mise en valeur du site, détruisant les maisons voisines, aménageant les abords... Près de deux siècles après, le Conseil général est toujours propriétaire de la maison. Mais les temps ont changé, et à la maison a été accolé, en 1999, un centre d'interprétation, qui veut situer Jeanne d'Arc dans le contexte de son époque, et parle plus volontiers du Moyen-Âge que de l'héroïne. Des crédits d'État et européens ont alors soutenu l'investissement du Conseil général. Quinze ans après son inauguration, le centre d'interprétation aurait besoin d'être rajeuni. Ce n'est pas d'actualité : le Conseil général n'en a pas les moyens.

En 2008, le Conseil général des Vosges consacrait encore 3,5 millions d'euros, soit un peu plus de 1% de son budget, à la culture. Les dépenses culturelles du département sont depuis descendues à 2,45 millions, soit 0,5% du budget total. Certes, on souligne au Conseil général que d'autres dépenses concernent la culture (la vie associative, l'événementiel...), et que si on ajoutait ces dépenses, on arriverait à un total de 1,5% du budget ; il reste cette tendance, constatable dans beaucoup de départements, et dont on connaît la cause principale : la montée considérable des dépenses d'aide sociale. Ce sont, comme partout, les dépenses non obligatoires, dont la culture, qui en pâtissent.

Avec le recul, les années 80 - 90 apparaissent comme un âge d'or de la culture, avec une forte hausse des dépenses de fonctionnement, et un programme d'investissements qui a équipé la France. Les Vosges ont participé à ce mouvement. Le Conseil général, en même temps qu'il investissait à Domremy, agrandissait le "musée départemental d'art ancien et contemporain", à Épinal, et mettait en valeur

le site archéologique de Grand. Là aussi, changement de climat depuis.

Le musée a vécu les deux grandes périodes des musées : son installation dans le grand mouvement du début du XIX^e siècle, son agrandissement quand, après 1981, un programme ambitieux de rajeunissement des musées français a été impulsé par le ministère de la culture. De sa première grande époque, il garde les œuvres majeures de sa collection, dominée par un superbe Rembrandt ; des années 80, l'architecture de son extension, et une collection d'art contemporain rassemblée par un conservateur sensible au goût dominant de l'époque. Le musée a dû, depuis, réduire sensiblement son budget d'acquisitions. Alors qu'il a pu aller, dans les années fastes, jusqu'à 100 000 euros, il est descendu à 10 000 euros par an. Mais il dispose encore cette année d'un budget de restauration de 179 000 euros

GRAND

Grand, c'est d'abord un impressionnant amphithéâtre gallo-romain. Construit vers l'an 100 après J.C., sa dimension étonne ; on cherche toujours la raison de l'implantation en ce lieu de l'un des théâtres les plus importants de la Gaule, avec ses 17 000 places. Il a fait l'objet, dans les années 90, d'un important programme de restauration, achevé en 1995. Le Conseil général y a notamment fait installer des gradins en bois qui ont le double avantage de donner une meilleure idée des volumes originaux et de protéger les vestiges. Grand possède par ailleurs une remarquable mosaïque, restaurée en 2009, autour de laquelle a été installé un petit musée de site, qui contient quelques belles pièces (la mosaïque couvrait le sol de la basilique, centre administratif de la cité gallo-romaine). L'ensemble de cette mise en valeur a été accompagnée par des crédits d'État et des crédits européens.

C'est avec ces travaux que Grand est devenu un site touristique. On n'en trouve pas mention, par exemple, dans les guides verts Michelin sur

LES VOSGES, REGARD SUR UN DÉPARTEMENT

SUITE DE LA PAGE DEUX

la Lorraine au début des années 90. Aujourd'hui, Grand est un site touristique reconnu, mais au prix d'un effort de promotion plus grand que dans des zones moins excentrées. Et des problèmes d'entretien se posent : les parties du site non couvertes par les gradins doivent être protégées, mais aussi, déjà, se profile la nécessaire réfection des gradins.

Le site s'inscrit dans des opérations coordonnées avec d'autres. Le Conseil général fait jouer la synergie de ses équipements pour l'exposition de cette année qui, du 7 juin au 5 janvier, sur le thème "Vivre à la romaine", réunit Grand et le musée départemental d'art. D'autres structures culturelles interviennent aussi. Pendant l'été 2013, le Théâtre du peuple de

Bussang (*lire page 4*) est venu jouer sur la mosaïque. Pas question pourtant pour le département de multiplier les expositions : c'est chacun son tour. En 2012, pour l'anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, c'était Domremy...

Le Conseil général apprécie l'ouverture du Théâtre du peuple sur le territoire départemental, son travail avec les écoles, la circulation de petites formes... Une ouverture qui justifie le maintien à un niveau notable compte tenu des circonstances (150 000 euros) de la subvention départementale à Bussang. Bussang dont le travail est jugé d'autant plus précieux que les Vosges n'ont pas, pour le

spectacle vivant, de navire-amiral : pas une seule scène nationale, donc pas d'importante subvention de l'État pour les théâtres locaux. Qui disposent cependant d'une épine dorsale avec "Scènes Vosges" à Epinal, rassemblement de trois théâtres très impliqués dans le développement culturel, soutenu par le Conseil général.

Les arts vivants totalisent plus de la moitié du budget culture du département, avec une répartition équilibrée entre aide à la création et à la diffusion, enseignements spécialisés et éducation artistique, pratique amateur et travail avec les publics.

Jeanne, La Bonne Vosgienne...

A Domremy, la maison natale de Jeanne d'Arc est la propriété du Conseil général des Vosges depuis 1818. La toute jeune institution a payé alors 2000 francs. La maison de Jeanne est l'un des premiers monuments classés ; il l'a été par Prosper Mérimée.

Cette maison, qui conserve encore des éléments du temps de Jeanne, est entourée depuis 1999 d'un centre d'interprétation baptisé "Visages de Jeanne". Ce centre ne traite pas spécifiquement de Jeanne d'Arc, dont il évoque l'enfance à Domremy : il se veut un lieu d'éclairage sur la vie au Moyen-Âge. "Un choix fait dès l'origine", dit-on sobrement au centre. Manière d'éviter de traiter frontalement un sujet qui reste plein de passion? L'exposition temporaire de cette année porte sur "la construction au Moyen-Âge".

Tous les ans, 80 000 à 100 000 personnes passent par Domremy, dont 25 000 visitent la maison et le centre d'interprétation. Parmi les visiteurs, relativement peu de scolaires, constate le centre. Place réduite dans les programmes scolaires, réticences des enseignants à évoquer Jeanne : autant de raisons pour l'expliquer, comme s'explique le choix du centre d'interprétation de, d'une certaine manière, noyer le poisson.



L'association "Voix et lumières de Jehanne" n'a cure de ces réticences. Elle propose tous les étés un spectacle qui prend pour décor la basilique édifée au 19^e siècle sur le site du "Bois chenu", l'un de ceux où Jeanne entendit ses voix. 150 amateurs participent à ce spectacle, qui bénéficie de l'apport remarquable d'un voisin, le compositeur et concepteur de lumières Damien Fontaine, à la carrière internationale. Damien Fontaine donne au spectacle son talent,

les amateurs leur plaisir de jouer et de participer à une manifestation culturelle qui est aussi une opération de développement d'un territoire. Le spectacle se jouera cette année du 4 au 11 juillet. Année du centenaire oblige, on y parlera des poilus, rappelant que Jeanne d'Arc avait fait, pendant la Grande Guerre, l'objet d'une certaine dévotion. 15 000 spectateurs sont attendus. Le spectacle est soutenu par le Conseil général.

LES VOSGES, REGARD SUR UN DÉPARTEMENT

BUSSANG, TOUJOURS POPULAIRE

Le Théâtre du Peuple fêtera l'an prochain ses 120 ans. Cela fera 120 ans que Maurice Pottecher, fils de famille déçu que les théâtres parisiens refusent de monter ses pièces, a pris le taureau par les cornes et construit chez lui, dans les Vosges, à quelques kilomètres de l'Alsace, le théâtre en bois devenu mythique. Dès l'origine, le mélange qui opère encore est imaginé : sur cette scène qui, à la fin du spectacle, s'ouvre dans la journée sur la forêt par deux battants, des comédiens amateurs participent au spectacle. Et le théâtre vit grâce à de nombreux bénévoles. Les premiers comédiens sont vite trouvés : ce sont des ouvriers de l'usine paternelle. Mais aujourd'hui encore, le principe s'applique : la création de la saison 2014, *Small talk* de la Québécoise Carole Fréchette, comprendra onze amateurs et trois professionnels, sous la conduite du directeur du théâtre, Vincent Goethals. Les amateurs ne sont plus choisis dans le vivier villageois : la sélection est devenue nationale.

Le Théâtre du peuple continue d'être géré par une association. Elle veille à l'esprit du lieu. Mais les moyens lui sont fournis par d'autres. Les bâtiments ont été rachetés en 2004 par l'État, qui y investit alors 1,4 millions d'euros. Un geste fort, qui est, pour l'ensemble des collectivités territoriales, la marque de la détermination de l'État à soutenir le théâtre. Pour le fonctionnement, si le niveau d'autofinancement est bon (50% des recettes proviennent de la billetterie, le théâtre accueille



tous les étés près de 30 000 spectateurs), la puissance publique est très présente, avec l'État (les DRAC de Lorraine, Alsace et Franche-Comté), deux Régions (Lorraine et Alsace) et le Conseil général des Vosges. Département et Région lorraine apportent la même contribution : 150 000 euros chacune. La Région Franche-Comté s'est retirée il y a cinq ans.

Alors que ses moyens sont en baisse, le Département maintient sa contribution à son niveau. "C'est une énorme performance qu'on ait réussi à le faire", souligne-t-on au Conseil général.

La cause, pour être plaidée, pouvait s'appuyer sur le travail de proximité que réalise le Théâtre du peuple. Dans un département qui ne dispose d'aucune scène nationale, Bussang contribue

à la diffusion du théâtre. Avec ses moyens, le Théâtre du peuple finance une création par an. Il la joue à Bussang pendant l'été, mais la fait tourner. "*Small talk*" va se jouer à Metz, avec de nouveaux amateurs. Mais par ailleurs, des petites formes circulent "chez des gens". Et le Théâtre du Peuple organise des stages d'amateurs, a des actions vers les écoles. Autant de bonnes raisons pour le Conseil général d'intervenir.

Vincent Goethals achève son premier mandat de trois ans à la tête du théâtre. Ces années ont été consacrées à un cycle francophone. C'est dans ce cadre que se situe la création de Carole Fréchette. Doit lui succéder, pour le deuxième et dernier mandat de Vincent Goethals, un cycle consacré aux grands classiques : une année allemande avec Brecht (l'Opéra de quat'sous) et Schiller, puis une année Shakespeare. La troisième année ? "je ne sais pas encore".

Pour les 120 ans du théâtre, l'an prochain, Vincent Goethals aimerait pouvoir programmer non pas une, mais deux créations. Cela passe par des co-productions à venir avec le CDN de Poitiers, le TNP et des scènes nationales. En projet, aussi, un livre. Un appel au public du théâtre est lancé pour les deux.

Vincent Goethals, Carole Fréchette et les acteurs de *Small Talk* avant la première lecture de la pièce à Bussang, le 17 mai



Saison 2014, du 12 juillet au 24 août
www.theatredupeuple.com

L'UNESCO MOBILISE POUR LE PATRIMOINE SYRIEN

Réunion d'experts au siège à Paris. Parmi les priorités, la lutte contre les trafics illicites. Et la création d'un observatoire du patrimoine syrien

L'UNESCO va créer un observatoire du patrimoine syrien, qui s'établira dans ses bureaux de Beyrouth. C'est l'une des décisions de la réunion qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris les 26 et 27 mai. Une réunion qui rassemblait, se félicite l'UNESCO, toutes les parties intéressées : organisations intergouvernementales et ONG, instances spécialisées comme l'ICOM ou l'ICOMOS, Interpol, et deux sociétés de ventes publiques, Christie's et Sotheby's. Une réunion technique, professionnelle, et non politique, souligne l'UNESCO,

dont l'objet était de trouver des moyens concrets de répondre à une situation catastrophique. En tout, 120 personnes de 22 pays.

L'UNESCO a envisagé le problème sous trois aspects : le patrimoine bâti, le trafic des biens, le patrimoine immatériel.

Pour le patrimoine bâti, explique l'UNESCO, "la situation est très grave, sans équivalent depuis longtemps. Les sites et les monuments ont été la cible directe de combats. Et après, pillages et exportations clandestines ont gravement endommagé l'intégrité

de ces sites, essentiels dans l'histoire de l'humanité".

De là l'idée de créer un observatoire, doté d'un budget de 2,5 millions d'euros pour trois ans. L'observatoire devrait, notamment, constituer une base de données, nourrie de missions de vérification sur le terrain.

Les trafics illicites sont, selon l'UNESCO, "hors contrôle". Prenant acte d'un manque de coordination entre acteurs, l'UNESCO va essayer de faciliter cette coordination.

NORD : REPRISE DES FOUILLES à BAVAY

Les fouilles vont reprendre début juillet sur le site du Forum antique de Bavay, dans le Nord. Elles seront menées, sous le contrôle du service départemental d'archéologie, par des étudiants de l'université Lille 3 dirigés par Laetitia Meurisse, ingénieur de recherche en archéologie. Des fouilles programmées de cette ampleur n'avaient pas été menées à Bavay depuis une quinzaine d'années. Elles bénéficient de l'opportunité offerte par la suppression d'une route qui traversait une partie du site.

Bavay est un site exceptionnel : c'est, avec ses deux hectares et demi, l'un des plus grands forums de l'Empire romain, parfaitement visible. Il était celui de la capitale des Nerviens, peuple de la Gaule belge. Bavay était situé au carrefour de plusieurs routes, dont celle qui conduisait de Cologne à

Boulogne. La ville fut active du 1er au 3ème siècle.

Le musée de site de Bavay, construit en 1976, va de son côté faire l'objet de travaux qui vont entraîner sa fermeture jusqu'au 5 février, après la clôture, le 26 août, de l'exposition temporaire consacrée aux

archéologues pendant la guerre 1914 - 1918.

Le Forum archéologique de Bavay, qui appartenait à l'État, a été transféré au Département du Nord fin 2008.

forumantique.lenord.fr



RENDEZ-VOUS

ASSISES DES DAC

Les 3es Assises nationales des Directeurs des affaires culturelles se tiendront à l'automne prochain alors que l'organisation territoriale de la France se prépare à un grand chamboulement. Quels seront les effets de cette révolution sur les politiques culturelles ?, se demanderont notamment les DAC. Les Assises sont organisées en association avec l'Observatoire des politiques culturelles et l'INSET de Nancy.

9 et 10 octobre

Académie Fratellini

Saint-Denis La Plaine (93)

contact@observatoire-culture.net

LES PORTES DU TEMPS

Déjà le dixième anniversaire pour cette opération du ministère de la culture, qui ouvre des sites du patrimoine à des jeunes pour une "découverte artistique et ludique du patrimoine". 92 sites, dans toute la France, participent à cette édition. L'opération est conduite en partenariat avec le ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

27 juin au 27 août

JOURNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE

Cinquième édition de ces journées où les archéologues ouvrent leurs chantiers et expliquent leur métier.

6, 7 et 8 juin Toute France
journées-archeologie.fr

LA BRIQUETERIE EXPLORE LA MÉTAMORPHOSE DES LIEUX

RENDEZ-VOUS

BESANÇON : ÉMERGENCES

7^e édition d'une semaine de promotion de la jeune création dans le spectacle vivant, à l'initiative de la Ville de Besançon en partenariat avec les scènes locales. Au programme cette année, quatre créations.

Semaine des émergences

2 au 6 juin

www.besancon.fr

FURIES

Le célèbre festival de cirque et de théâtre de rue de Châlons-en-Champagne en est à sa 25^e édition. Dans le cadre du festival, le 12 juin, une rencontre professionnelle sur le thème "La rue, une formation pour le Cirque?"

10 au 14 juin

www.furies.fr

CINÉMA ET HANDICAP

Ouverture du champ : c'est le titre d'une première rencontre consacrée au handicap au cinéma. La manifestation est organisée par l'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Au programme : deux films (*Elephant Man* et *Avec nos yeux*) et un débat sur "La représentation du handicap à l'écran : quels choix pour les acteurs ?"

12 juin Paris

Gaumont Pathé Aquaboulevard

Gratuit sur inscription sur

www.ladapt.net

Le Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne est engagé dans d'ambitieux programmes de coopération européenne et internationale

Troisième temps en Val-de-Marne du 11 au 15 juin pour "Métamorphoses", après Poznan et Bruxelles.

Métamorphoses est né d'une initiative de la Briqueterie, Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne. Le Centre est installé depuis un an dans ce qui fut une

longtemps une friche industrielle, et fut métamorphosé par le travail de l'architecte Philippe Prost pour accueillir le CDC.

Les deux autres lieux invités par Daniel Favier, directeur de la Briqueterie, à partager le projet ont eux aussi subi des métamorphoses. A Poznan, c'est un lieu de pouvoir, l'ancien château impérial de Guillaume II, siège des autorités nazies d'occupation, puis université. Il est occupé maintenant par un Centre culturel, le partenaire polonais du projet. A Bruxelles, le troisième partenaire, les Brigettines, est un lieu de recherche sur les expressions artistiques. Il est installé dans le double contemporain de la



chapelle qui le jouxte. De quoi conduire à trois un périple sur le tryptique travail, pouvoir, religion. Chacun des partenaires a fait ses choix artistiques, et l'ensemble du programme a circulé dans les deux premiers pays, d'abord à Poznan, puis à Bruxelles, avant d'être présenté en Val-de-Marne. Les artistes choisis (sur 160 réponses à un appel à projet) ont été reçus en résidence pour préparer leur spectacle.

"Travailler au niveau européen change les façons de penser. On fait se croiser les équipes, on partage des expertises", juge Daniel Favier.

Métamorphoses a bénéficié de crédits du programme culture

de l'Union européenne, pour la moitié du budget : 200 000 euros sur 400 000. Mais l'institution européenne apporte plus : "On est jugés, et il y a un vrai retour sur la façon de concevoir un projet. Plus les projets sont forts et

plus ils sont faciles à expliquer", relève Daniel Favier.

La Briqueterie est engagée dans deux autres projets internationaux. Le premier sur le thème des migrations avec l'Italie, la Croatie, le Québec et la Colombie britannique. "Il est important de voir comment l'artiste peut parler au monde avec ses outils", commente Daniel Favier. Le second projet participe à la célébration en 2016 du 500^e anniversaire de la mort de Jérôme Bosch, avec des équipes autrichiennes, anglaises et italiennes.

17 rue Robert Deger Vitry-sur-Seine
Photos Luc Boegly



LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

TAUBIRA PAS DEBRÉ !

Ah, mes amis, quel charivari que l'affaire de la Marseillaise et madame Taubira ! Et comme je me suis senti proche de notre ministre ! Résumons à l'intention des générations futures : un immense raffut médiatique est né et a vécu quelques heures du fait que, lors d'une réunion publique, madame Taubira, ministre, n'a pas chanté l'hymne national, se contentant de l'écouter respectueusement.

Ce que j'en pense ? La stupidité des attaques n'a d'égale que celle des médias, qui se sont essouffés à reprendre, sans respirer, cette " information " absolument sans intérêt.

Mais sourions un peu, avant d'aller au fond du sujet. Les gens de ma génération ont en mémoire cette scène où Michel Debré, Premier ministre de de Gaulle, " interprétait " la Marseillaise d'une façon atroce, disons plus martienne que martiale, comme une sorte de dérapage en patins à roulettes, tandis que la France s'écroulait de rire sur le carrelage. Oui, c'était irrésistible – et l'on imaginait les ennemis de la nation rebroussant chemin devant cette infranchissable barrière vocale... Beaucoup d'hommes politiques ont dû se dire, ce jour-là : on ne m'y prendra pas ! Et ils se sont mordu les lèvres pendant deux générations. Les médias d'aujourd'hui, s'ils avaient été malins, auraient rediffusé ce gag sensationnel.

La leçon en est qu'il vaut mieux parfois s'abstenir, par prudence, lorsqu'on n'est pas sûr de ses qualités vocales.

(...Tout comme Gainsbourg aurait dû s'abstenir, par ailleurs de sa " version " : ridicule, pas d'autre mot.)

Ridicule, aussi, d'habitude, le recours à la cantatrice de service. En principe, ça donne : " allozafa dula pati-i-iü – lu jou du glow itte ahiviii... " Dans le même registre, on se souvient d'avoir, lors des festivités de 1989 sur les chanzelles, entendu une chanteuse mondialement connue massacrer *Le temps des cerises* (" Kaaa vooos aaaa sehiiiiii – ô taaaaa diii suuuuhiiiiiz... "), accompagnée

par un accordéoniste manifestement navré, qui faisait ce qu'il pouvait, derrière...

Mais, ceci dit, allons au fond. Nous féliciterons Edgar Morin pour avoir publié dans le Monde (18 mai) l'intégralité du texte de l'hymne. Rien de scandaleux, la Marseillaise est datée, voilà tout, écrit-il justement ; c'est un hymne de combat, d'éveil et de résistance à l'invasion.

Ca n'empêche que je ne l'ai jamais aimé, ce texte ; et j'ai toujours trouvé que je serais indécent à le chanter, moi. Trop réservé, trop pudique, mettons... Mais ça ne m'empêche pas non plus de respecter ceux qui l'ont porté. Par exemple, mes deux grands-pères, mobilisés pour quatre ans de tranchées en 14 ! Ou les parents d'une amie, résistants ; ou encore un vieux copain qui fut " rappelé " en Algérie : si moi je ne ressens rien, eux peuvent y attacher des noms de morts au combat. Je lève mon chapeau.

Je trouve vulgaire de le chanter dans les stades de football. Je suis choqué qu'on le dégrade, le ridiculise, le moque ou le siffle ; mais je ne suis pas non plus pour la loi (de 2003) qui punit l'outrage à l'hymne national car je suis, par ailleurs, pour le droit à la connerie. Dans les manifestations officielles, tout simplement, j'estime qu'il est bien d'écouter la Marseillaise en silence et immobile. C'est ce que je ferais si j'étais ministre. C'est ce que je fais, comme citoyen. Mon silence affirme alors mon adhésion à la démocratie, à la république, à l'Etat, mon respect dû à la longue cohorte qui m'a précédé. Mais l'idée de rendre l'interprétation ministérielle obligatoire est grotesque. Enfin, j'ajoute que si la ministre se tait, je n'ai pas à connaître ses raisons. Elle n'a aucune obligation de les donner.

Et maintenant, si vous avez à attaquer madame Taubira, faites-le plutôt sur un thème politique.

Et enfin, enfants de l'apathie, n'oubliez pas que le jour de gloire est à Rive-de-Gier !



Finissons en riant. Proposons au lecteur un jeu. Chacun de nous a dans sa tête quelques phrases publiques particulièrement idiotes, prononcées ou écrites, hier ou jadis, par des vedettes du système. Le jeu que je vous propose ici est d'en dresser un palmarès. Puis d'en rire. Une manière possible d'aborder le sérieux par la face de l'humour, moins abrupte. J'ai beaucoup réfléchi ; voici ma liste.

Les phrases les plus cons que vous connaissez ?

- " *Un anticommuniste est un chien !* ", du fameux Jean-Paul Sartre...
- " *J'ai retourné ma veste quand j'ai vu que l'envers était en vison !* ", du célèbre Serge Gainsbourg...
- " *Si, à 50 ans, on n'a pas sa Rolex, on a raté sa vie !* ", de l'inénarrable Séguéla...
- " *Tout le pouvoir aux Créateurs !* ", de Roger Planchon...
- " *L'intelligence, en France, est d'autant plus forte qu'elle est exceptionnelle...* ", de l'insurpassable Philippe Sollers...

Et, tiens, si on discernait une fois par an un prix à la phrase la plus con de l'année ? Au travail !

JB

GUISE, LE PAYS DE L'UTOPIE VÉCUE

Le familistère de Godin revit sous forme de musée de site habité, et centre de réflexion sur l'utopie

Le 31 mai 2014 est une nouvelle date dans la riche histoire du Familistère de Guise : celle de l'inauguration de nouveaux espaces rénovés, dont près de 2000 mètres carrés pour des expositions.

Le Familistère de Guise s'affiche fièrement comme le seul lieu véritable d'utopie réalisée. Et de fait, alors que les cités de Campanella et de Thomas More n'étaient que des cités de papier, que Fourier s'est contenté de rêver son phalanstère, Jean-Baptiste André Godin, disciple de Fourier, a construit sa cité idéale. Une cité conçue et réalisée avec une précision mécanique par l'ingénieur et industriel qu'était Godin. L'inventeur du poêle en fonte émaillée a mis ses qualités au service de ses convictions sociales. La cité qu'il a construite pour ses ouvriers était un monde clos aussi égalitaire que possible, avec ses logements fermés sur une cour intérieure, sa pouponnière, son école ouvrant sur son théâtre, son espace central qui abritait fêtes et manifestations.

Même si l'esprit de départ a eu du mal à survivre à l'épreuve du temps et à la succession des générations, l'aventure a continué longtemps, puisque l'entreprise n'a perdu qu'en 1968 sa forme de



L'un des escaliers du Palais social

société coopérative. . Année bizarre que cette année 68, du reste : dans le grand souffle du moment, il y eut à Guise des manifestations contre les socialistes patrons...

La société anonyme qui succède à la coopérative se sépare de son capital improductif, cède les bâtiments publics (théâtre, école, jardins) à la Ville, les logements à la découpe. C'en est vraiment fini de l'aventure. Les choses avaient déjà, sur le site, commencé de se dégrader. Il n'y avait pas eu de grands travaux d'entretien depuis les années cinquante. Quant à l'usine, elle vivotera jusqu'à son rachat en 1987 par *Cheminées Philippe*.



Le Familistère a fait l'objet, au tournant du siècle, d'un plan de rénovation, à l'initiative du Conseil général de l'Aisne. Conduit par un syndicat mixte constitué par le Département et la ville de Guise, le programme de rénovation, baptisé "Utopia", a été inscrit aux contrats de plan/projets État-Région 2000 - 2006 et 2007 - 2013, pour des montants de 23 puis 18 millions d'euros. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé un musée, à côté notamment de logements rénovés. Ce que le projet scientifique et culturel appelle "un musée de site habité". Un nouveau programme d'investissement prend le relais pour les années 2014 - 2020.

Parallèlement à l'investissement, Guise nourrit son projet intellectuel. "Le propos, explique Frédéric Panni, directeur du Familistère, est moins la mémoire ouvrière que l'expérimentation sociale, à travers le Familistère et tous les lieux qui l'on tentée dans le monde". C'est ce qu'amorce l'exposition "Fabriques d'utopie", qui présente près de 200 expériences dans le monde.

LA SACD ROMPT AVEC LA SACEM

Fin de la convention cinquantenaire par laquelle la Sacem collectait les droits en régions pour le compte de la SACD

La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) a décidé de renoncer à la coopération qu'elle entretenait depuis cinquante ans avec la Sacem (Société des auteurs et compositeurs de musique) pour la collecte de ses droits sur le spectacle vivant. Disposant d'un large réseau à travers la France, la Sacem mettait, contre commission, ce réseau à la disposition de la SACD.

La SACD avait repris son autonomie pour la région parisienne en 2012, et avait jugé l'expérience positive: les résultats marquaient un progrès. Mais, selon Pascal Rogard, directeur de la SACD, c'est la proposition de renégociation du contrat par la Sacem qui a conduit à la rupture. Les délégués Sacem, explique-t-il, étaient pour partie de leur temps les délégués de la SACD.

La Sacem a proposé de remplacer ce système par une prestation de services. "Ce que nous ne pouvions accepter: nous aurions perdu le contrôle". La Sacem souhaitait en outre, dit Pascal Rogard, augmenter le prix de son intervention.

Après négociation, la Sacem serait revenue en arrière. "Mais nous n'avions plus confiance", explique Pascal Rogard. La Sacd a donc pris son autonomie, et vient de recruter 25 personnes, travaillant dans un premier temps au siège parisien.

Elle a parallèlement licencié les 70 personnes qui travaillaient partiellement pour elle et principalement pour la Sacem. Le redéploiement en régions devrait intervenir fin 2015.

La Sacem nous a indiqué de son côté qu'elle avait "souhaité rediscuter comme cela se faisait

régulièrement les conditions de la convention la liant à la SACD", mais que "malgré les discussions et échanges nombreux un accord n'a pas pu être trouvé". Elle précise: "L'activité SACD représente une part faible du volume et de l'activité de collecte assurés par le réseau de la Sacem.

Il n'y a donc pas d'impact sur l'emploi concernant le personnel Sacem par rapport à la reprise en direct par la SACD de sa gestion en région.

Les collaborateurs qui pouvaient travailler sur des dossiers SACD (pour une partie de leur temps seulement) seront recentrés exclusivement sur des activités Sacem, celles-ci constituant déjà l'essentiel de leurs missions."

Le spectacle vivant représente environ 30% des droits versés par la Sacd, 70% allant à l'audiovisuel.

RENDEZ-VOUS

DES ARCHITECTES POUR CHANGER LE MONDE

À la Cité de l'architecture, une exposition-manifeste pour une architecture engagée dans les mutations du monde. Elle regroupe des architectes unis par la contestation des modèles dominants, le souci du développement durable et la co-construction avec les habitants, et lauréats du "Global Award for Sustainable Architecture".

**Ré-enchanter le monde;
Architecture, ville, transition
Jusqu'au 6 octobre**

CENTRE POMPIDOU :
NOUVEL ACCROCHAGE

Nouvel accrochage des collections d'art contemporain, en "plus de 400 oeuvres et objets, de près de 200 artistes, architectes et designers". L'accrochage est titré "Une Histoire. Art, architecture, design des années 1980 à nos jours". Le Centre Pompidou assure que "cette nouvelle présentation offre un retour inédit sur l'art des trente dernières années."

À partir du 2 juillet

ERNEST PIGNON-ERNEST
CHEZ REBEYROLLE

C'est à Ernest Pignon-Ernest que l'Espace Rebeyrolle consacre son exposition de l'été. Pionnier de l'intervention dans l'espace public, Ernest Pignon-Ernest va présenter "une sélection de son travail artistique représentative de sa carrière".

**22 juin au 30 novembre
Eymoutiers (Haute-Vienne)
www.espace-rebeyrolle.com**

VISA POUR L'IMAGE, POULS D'UNE PROFESSION

La 26^e édition du festival international de photoreportage se tiendra à Perpignan du 30 août au 7 septembre. Manifestation la plus importante au monde sur ce thème, elle sera comme tous les ans l'occasion à la fois de mettre en évidence des reportages remarquables, et de dresser un état des lieux de la profession. Pour ce dernier aspect, Visa propose trois journées de "transmission pour l'image", temps donné à des photographes et directeurs de la photo pour parler de leur travail. C'est Christopher Morris qui est chargé

cette année de cette section. Parmi les expositions, "Ceux du nord" présentera des images réalisées par des photographes du Nord-Vietnam pendant la guerre du Vietnam. L'Afrique sera très présente dans cette édition, du nord au sud. Un hommage sera rendu à Chris Hondros, tué en Libye en 2011. Alors que ce programme était établi, Camille Lepage était tuée en Centrafrique, deux jours avant la conférence de presse de présentation de Visa 2014, qui lui a rendu hommage.

Visa pour l'image est aussi un

moment où la profession s'interroge sur les conditions économiques de son existence. Elle s'inquiète aujourd'hui des pratiques d'abonnement au forfait, qui ont pour conséquence de réduire à presque rien les droits des auteurs, souligne Jean-François Leroy, directeur du festival. Un exemple: "Un news magazine publie une photo des printemps arabes pour 0,58 euros".

www.visapourlimage.com

BEUVAIS CÉLÈBRE LES 350 ANS DE SA MANUFACTURE

RENDEZ-VOUS

VALLÉE DE LA CREUSE :
CENTRE D'INTERPRÉTATION

Un centre d'interprétation des peintres de la vallée de la Creuse ouvre le 14 juin à Crozant. L'hôtel Lépinat, où se situe le centre d'interprétation, a logé les peintres impressionnistes autour desquels, avec Guillaumin pour chef de file, s'est constitué ce qu'on a appelé "les peintres de la vallée de la Creuse".

www.hotel-lepinat.com

AMIENS DANS LA RUE

Le festival de spectacle de rue d'Amiens, *La rue est à Amiens*, en est à sa 37ème édition. Il accueillera une trentaine de compagnies anglaises, belges, françaises et hollandaises. Le départ du festival se fait toujours dans un quartier de la ville. Cette année, c'est Étouvie.

20 au 22 juin

www.larueestaamiens.com

LE CIRQUE QUÉBÉCOIS À ELBEUF

Le cirque québécois se présente à Elbeuf, sur la piste du Cirque-Théâtre et sous chapiteaux, pour ce qui est, selon les organisateurs, "le plus grand événement consacré au cirque québécois en Europe". 8 spectacles, 25 représentations, pendant dix jours. Et une rencontre sur "l'influence des formations supérieures sur les esthétiques de cirque. Le cas du Québec" (le 13 juin).

"Génération Cirque Québec"

5 au 15 juin

www.cirquetheatre-elbeuf.com

Une exposition retrace par des œuvres l'histoire mouvementée de la tapisserie à Beauvais, où elle est de nouveau bien implantée

La Manufacture de Beauvais a 350 ans. Elle marque cet anniversaire par une exposition où figurent 90 œuvres qui sont autant de repères de cette longue histoire. L'exposition a lieu dans la galerie nationale de la tapisserie, cédée il y a un an à la Ville par le Mobilier national. Le Mobilier national a reçu en échange les locaux qui abritent dans Beauvais les ateliers de la Manufacture, installés là après que les bâtiments historiques aient été détruits par les bombardements de la dernière guerre.

L'exposition retrace trois siècles et demi d'une histoire qui ne fut jamais simple : la plus faste reste celle où elle fut dirigée par Jean-Baptiste Oudry (1734 - 1753), qui ajouta à ses dons artistiques de grandes qualités d'administrateur. Les vicissitudes de cette longue histoire se concluent provisoirement par une période plutôt heureuse. La manufacture, qui avait intégré le Mobilier national dans les années trente du siècle dernier, efface les malheurs de la guerre longtemps après, en retrouvant en 1989 Beauvais dans de nouveaux locaux, d'anciens abattoirs métamorphosés avec bonheur. En 1976 avait été



Un paravent d'après J.B. Oudry, et Ça sent bon, d'après Gérard Schlosser, 1987

inaugurée, au pied de la cathédrale, la Galerie nationale de la tapisserie, lieu d'exposition rappelant la vocation de la ville. Et le foyer beauvaisien profite du renouveau de la tapisserie, à laquelle s'intéressent des artistes éminents. Le Mobilier national lui-même pratique une active politique de commande, dont l'exposition porte témoignage.

Beauvais a donc retrouvé sa tapisserie, avec deux pôles : la manufacture redevenue active avec une quinzaine de lissiers y travaillant, et la galerie où sont

présentées régulièrement des expositions, lesquelles sont maintenant sous la responsabilité de la Ville mais en étroite association avec le Mobilier national.

Jusqu'au 24 août

Les visiteurs de l'exposition à la Galerie de la tapisserie remarqueront, sur le parvis de la cathédrale, une grande sculpture rouge. C'est l'œuvre d'un collectif marseillais, *Cabanon vertical*, à qui la Ville a demandé par ailleurs d'intervenir sur le site de la Maladrerie Saint Lazare, ensemble du XIIè-XIIIè siècle aux portes de Beauvais. Des interventions annuelles d'artistes sur ce site, tradition depuis 2010, on se souvient de la remarquable installation réalisée en 2012 sur une mare par le duo Cao-Perrot. Cette année, *Cabanon vertical* a installé dans la chapelle une construction en bois d'une belle géométrie blanche.

Jusqu'au 30 septembre



UN MOIS CULTUREL EN BREF

5 mai

La Grotte Chauvet reçoit de l'ICOMOS un avis favorable pour son classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La candidature de la Grotte Chauvet est présentée par la France à la prochaine session, qui se tient à Doha du 15 au 25 juin.

7 mai

C'est au couple d'origine russe Ilya et Emilia Kabakov qu'est confié le Grand Palais pour cette nouvelle édition de *Monumenta*. Les Kabakov offrent un concentré de mode : une grande louche de spiritualité affichée, une bonne dose d'utopie, le retour en grâce de la peinture, et des références au baroque. Sans convaincre.

12 mai

Mort du compositeur et arrangeur André Popp

13 mai

Le dégel de 7% des crédits du

ministère de la culture est confirmé

13 mai

Après plusieurs jours de polémique sur le report à septembre de l'ouverture du musée Picasso - polémique ouverte par Claude Picasso - la ministre de la culture met fin aux fonctions d'Anne Baldassari, présidente du musée, en raison d'un rapport accablant de l'Inspection générale des affaires culturelles sur "un climat de travail extrêmement dégradé, une profonde souffrance au travail et une atmosphère anxiogène mettant en danger les agents."

18 mai

Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture mais aussi écrivain et breton, est nommé président du musée de la Marine.

21 mai

Conseil des ministres européens

de la culture. Il adopte des conclusions invitant, dans le langage inimitable de Bruxelles, les gouvernements et la Commission à "prendre en compte la dimension stratégique du patrimoine culturel pour une Europe durable". D'autres conclusions appellent à renforcer les mesures en faveur du multilinguisme en Europe. Le communiqué du Conseil des ministres qui en fait état n'existe qu'en version anglaise.

21 mai

Le Congrès des États-Unis vote une résolution demandant l'inscription des plages du Débarquement au patrimoine mondial. Cette résolution avait été présentée le 6 mai en France à l'Assemblée nationale et au Sénat.

25 mai

La palme d'or du festival de Cannes est décernée à *Winter sleep*, du réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan.

27 mai

Le musée du Louvre renouvelle sa galerie tactile, dans le département des sculptures, avec une exposition sur "le corps sculpté", comprenant dix-huit moulages



29 mai

Inauguration à Rodez du musée consacré à l'enfant du pays, Pierre Soulages. Ce dernier a fait don d'environ 500 œuvres au musée, signé des architectes catalans RCR - Aranda - Pigem - Vilalta, et dont le coût s'est élevé à 25 millions d'euros, apportés principalement par la communauté d'agglomération.

MARTIAL RAYSSE

Le Centre Pompidou consacre une grande rétrospective à Martial Raysse. Un voyage à travers plus de cinquante ans d'une œuvre qui commence dans les joyeusetés colorées de l'optimisme pop des années 60, pour parvenir à l'état actuel du travail de l'artiste : une peinture qui prend acte de la gravité des temps.

Une peinture : Martial Raysse a résisté aux modes, et fait de la peinture quand les sirènes du temps regardaient ailleurs. C'est aujourd'hui cette peinture, à l'état où elle est parvenue, qu'il a cœur à défendre, s'emportant contre ceux qui le ramènent irrévocablement aux faciles années soixante. Mais même si le spectateur est justement sensible à son travail d'aujourd'hui, qui sera pour beaucoup une



Martial Raysse Centre Pompidou 13 mai

découverte, il ne pourra pas regarder sans nostalgie les élans de jubilation qu'exprime l'art des premières années. Comme si nous avions tous perdu les portes entrevues d'un paradis d'insouciance. C'était alors

le temps du plastique, des supermarchés et des vacances au soleil, que captait si bien le Niçois Martial Raysse.

Jusqu'au 22 septembre

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin

Philippe Poirrier

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques

est éditée par :

SPC SARL.,

7, rue de l'Église

60790 MONTHÉRLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

JACQUES RIGAUD : HOMME DE CONVICTION ET D'ACTION

en BREF

4000 : c'est le nombre d'édifices du culte restaurés en France entre 2002 et 2013 avec le concours de la Fondation du Patrimoine. 86% de ces édifices appartiennent à des communes.

Anne Tallineau, Conseillère du ministre des Affaires étrangères et du Développement international pour la diplomatie culturelle et d'influence, a été nommée directrice générale déléguée de l'Institut français, où elle succède à Sylviane Tarsot-Gillery, qui est depuis mars directrice générale de la BNF. Anne Tallineau a pris ses fonctions le 1er juin.

Le Syndeac a proposé à la ministre de la culture d'organiser dans l'année des "Assises de la création", avec pour objectif de "mieux conjuguer les orientations de politique de création et de culture à celles de la réforme territoriale".

La Maison de la Vache qui rit, ouverte il y a cinq ans à Lons-le-Saunier (Jura), a reçu depuis son ouverture plus de 200 000 visiteurs.

La Fondation Culture et diversité, créée par Marc Ladreit de Lacharrière il y a huit ans, dresse un bilan en quelques chiffres ronds: 20 000 élèves assistés dans 200 établissements scolaires d'éducation prioritaires partenaires, 430 000 euros de bourses, un partenariat avec 40 grandes écoles sous tutelle du ministère de la culture. L'objet de la Fondation est de favoriser l'accès des jeunes "issus des milieux modestes" à l'art et à la culture".

30 000 : c'est le nombre des visiteurs du Festival de l'histoire de l'art, dont la quatrième édition s'est tenue du 30 mai au 1er juin à Fontainebleau

Hommage à Jacques Rigaud. Homme de conviction et d'action, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2014, 54 pages.

En ligne :

http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/brochure_hommage_rigaud/files/docs/all.pdf

Le 13 décembre 2013, le Comité d'histoire du ministère de la Culture a organisé, sous la présidence de Maryvonne de Saint Pulgent, une table-ronde en hommage à Jacques Rigaud (1932-2012). Cette brochure, librement accessible en ligne, restitue cette manifestation, avec notamment des textes d'acteurs politiques (Aurélie Filippetti, Catherine Tasca et Jack Lang) ; mais aussi de chercheurs : Pierre-Michel Menger (Collège de France) sur la trajectoire de Jacques Rigaud (1), et Guy Saez (Cnrs) sur le « développement culturel », notion appropriée par les pouvoirs publics alors que Jacques Rigaud était directeur de cabinet de Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles de 1971 à 1973.

Issu d'une famille modeste, Jacques Rigaud a combiné, à la sortie de l'Ena en 1954, une riche carrière de haut fonctionnaire, notamment au ministère des Affaires culturelles et à l'Unesco, mais aussi à la tête de l'établissement public chargé de la construction du musée d'Orsay, et une carrière au sein du secteur privé. A ce titre, il préside, de 1979 à 2000, aux destinées de RTL, expérience rappelée dans ce volume par Philippe Labro.

Passeur entre les mondes de la culture et le monde des entreprises, Jacques Rigaud, en créant en 1979 l'Admical, joue un rôle central dans le développement du mécénat d'entreprise. Ses écrits, *La culture pour vivre* (1975), *Libre culture* (1990), *L'exception culturelle* (1995), *Les Deniers du rêve. Essai sur l'avenir des politiques culturelles* (2001) sont des plaidoyers, solidement argumentés, en faveur des politiques publiques de la culture, et tranchent avec le pessimisme culturel de certains de ses contemporains, d'Alain Finkielkraut à Marc Fumaroli. Jacques Rigaud reconnaît très tôt

la légitimité des politiques culturelles des collectivités locales, et souligne les vertus des politiques partenariales construites avec les services de l'Etat.

Homme de conviction et d'action: le titre du volume est particulièrement bien choisi. Jacques Rigaud, humaniste et intellectuel respecté, à qui Philippe Douste-Blazy confie en 1996 la présidence de la commission « Pour une refondation de la politique culturelle », sut faire avancer des dossiers, sans tapage et loin du buzz médiatique, au service de l'intérêt général, fort d'une conception libérale et démocratique de la politique culturelle, et de ses acteurs.

(1). On peut également réécouter l'émission « A voix nue » (France Culture, 2007), réalisée par PM Menger : <http://www.franceculture.fr/emission-a-voix-nue-jacques-rigaud-15-hommage-2012-12-24>

Philippe Poirrier

(SUITE DE LA PAGE UNE)

On constate maintenant que les nations ne veulent pas mourir, et qu'elles reprennent du poil de la bête. Peut-on en être surpris ?

On ne saurait trop recommander la lecture d'un livre écrit il y a trente ans par un philosophe hélas disparu trop jeune, Jean-Marie Benoist. Ce livre vibrant de vie et de sensibilité posait, en 1975, le problème européen dans des termes qui résonnent aujourd'hui. Jean-Marie Benoist dénonçait une Europe de l'économisme. Mais il plaidait aussi pour "une Europe de la multiple appartenance". Il écrivait : "l'homme européen ne

peut se sentir réduit à sa qualité unique d'homme européen, de citoyen x ou *lamda* d'un ensemble intégré à la façon d'un melting pot. il est au contraire riche de la superposition des strates de sa surdétermination : Breton, Français, Européen..."

Voilà donc que les Européens se sentent de chez eux, de leur région ou de leur nation, mais que l'adhésion à l'identité européenne fait défaut chez beaucoup. L'Europe était-elle donc une utopie ? Certes non. Mais comment la faire vivre dans le cœur des Européens ?

La question des langues est cruciale,

et symptomatique. Les langues portent des manières de penser, des cultures, des littératures, et vivent. Il est frappant de voir la constance et la détermination avec laquelle les institutions européennes privilégient l'usage d'une seule langue. L'hégémonie de l'anglais est acceptée : l'axe anglo-américain a imposé sa langue, mais aussi sa maîtrise de l'imaginaire des peuples européens. Si l'Europe veut exister, il lui faut, notamment, reconquérir et apprendre à partager ses langues.

Philippe Pujas